SCP Gérard FONFREDE et Arnaud MARTINEZ
Huissiers de Justice
Associés
60 rue Jean Jaurès - 94 Champigny Sur Marne

SECOND
ORIGINAL

PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE QUINZE
ET LE TROIS AVRIL

A la requête du :

CRÉDIT LYONNAIS, société anonyme dont le siège social est à LYON (69000), 18, rue de la République, agissant poursuites et diligences de son directeur général, domicilié en cette qualité audit siège,

Pour lequel domicile est élu au Cabinet de Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val de Marne, domicilié à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), 60, rue Jean Jaurès.

Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé près le Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL, y résidant 60, rue Jean-Jaurès à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), soussigné,

Agissant en vertu de :

Un acte reçu par Maître DEBOSCKER, Notaire à VITRY SUR SEINE, le 10 février 2011, contenant prêt par le CRÉDIT LYONNAIS

Un commandement aux fins de saisie immobilière ayant été dressé par acte de mon ministère en date du 13 mars 2015

Me suis transporté ce jour à VALENTON (Val de Marne), 5 rue Roland Roche, assisté d'un expert chargé de procéder aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien, où étant, à 9 heures, j'ai procédé aux constatations suivantes :

À l'adresse indiquée, il existe un immeuble d'habitation.

Je me transporte au deuxième étage, porte face droite.

Sur place, j'ai rencontré Monsieur Olivier LEBEL, propriétaire, à qui j'ai décliné mes nom, qualité et l'objet de ma mission.

Ce dernier m'ayant donné son autorisation pour instrumenter, j'ai procédé en sa présence aux constatations suivantes :

Monsieur LEBEL me précise qu'il occupe personnellement les lieux.

J'ai alors procédé à la description des lieux.

Ils se composent de :

- En entrant, une pièce principale dont le sol est recouvert de dalles de marbre et qui prend jour par une porte-fenêtre donnant sur un balcon,

- Attenante à la pièce principale, une cuisine dont le sol est recouvert de dalles de marbre, équipée d'un évier et qui prend jour par une fenêtre.

- Attenante à la pièce principale, un dégagement, dont le sol est recouvert de carrelage.

- Dans le dégagement, à droite, un cabinet d'aisance intérieur, dont le sol est carrelé, équipé d'une cuvette suspendue et d'un lave-mains.

- Dans le dégagement, deuxième porte droite, une salle de bains, dont le sol est carrelé, équipée d'un meuble vasque et d'une baignoire,

- Dans le dégagement, porte face, une chambre à coucher, dont le sol est en linoléum et qui prend jour par une porte-fenêtre.

- Dans le dégagement, porte gauche, une chambre à coucher, dont le sol est en linoléum, équipée d'un placard et qui prend jour par une porte-fenêtre.

L'ensemble de l'appartement est en très bon état d'entretien et bénéficie de prestations de standing.

J'ai pu apprendre que le syndic de l'immeuble était le Cabinet FONCIA PASQUALINI à VILLENEUVE SAINT GEORGES (94), 12 place Pierre Sémard.

Durant mes opérations, il a été procédé au métré et aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien.

Des photographies ont été prises qui seront certifiées conformes par moi et annexées au présent procès verbal.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Arnaud MARTINEZ

SCP FONFREDE et MARTINEZ - Huissiers de Justice Associés
60 rue Jean Jaurès - 94 Chevilly-Larue

Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du 3/4/15
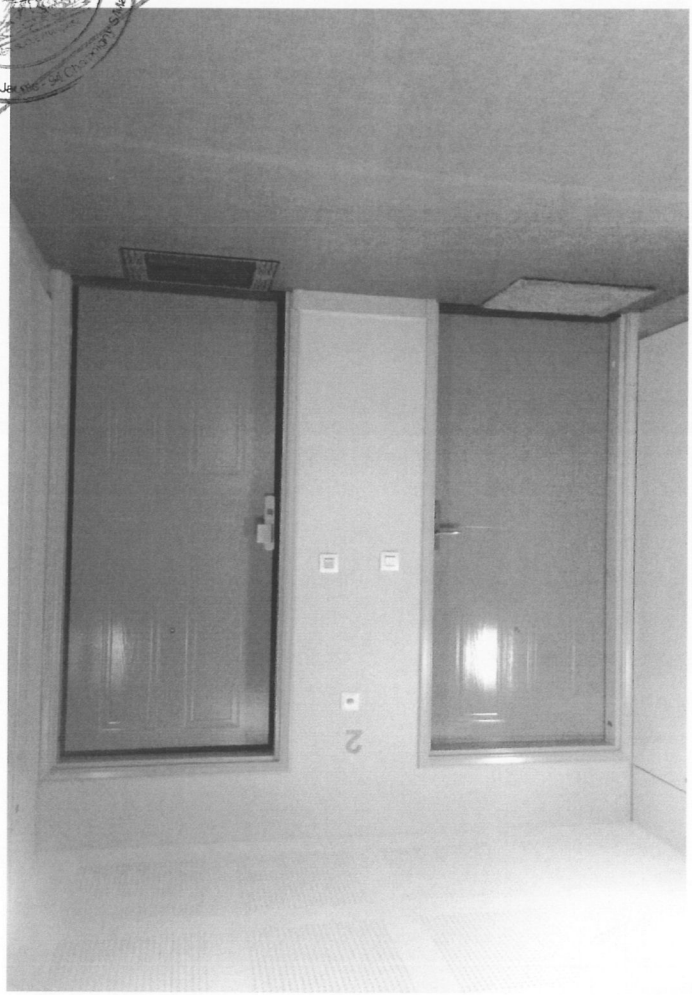
CONFREDE et MARTINEZ - Huissiers de Justice Associés -
SCP - 90 rue Jean Jaurès - 52 Chaumont Haute-Marne -